

S. de G. Jean-Grou



805, Tassé
Saint-Laurent
H4L 1N8

AVIS DE MODIFICATION DE LA FRÉQUENTATION

21 août 2024

Nom : _____ Numéro de fiche : _____ Groupe-repère : _____

Prénom : _____

À l'intention de l'autorité parentale :

Veuillez remplir, dater et signer la section appropriée (modification ou fin) et la section transport.

Veuillez cocher toutes les périodes correspondantes à vos besoins de garde (régulier, sporadique ou dîneur).

Veuillez prévoir un préavis de 5 jours ouvrables avant l'ajustement de la facturation et l'application des changements, incluant le transport.

**** Le service de garde et de surveillance des dîneurs n'est pas une halte-garderie. En conséquence, l'élève inscrit au service de garde n'a pas droit au transport scolaire pour les périodes où il y est inscrit.**

SECTION A : MODIFICATION DE LA FRÉQUENTATION

Périodes et heures		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avant les classes	07:00 à 07:45					
Midi	11:15 à 12:35					
Après les classes	15:02 à 18:00					

Le changement est effectif à compter du : _____
Date

SECTION B : FIN DE LA FRÉQUENTATION

Mon enfant cessera de fréquenter le service à compter du : _____
Date

SECTION C : TRANSPORT SCOLAIRE

Votre enfant a-t-il droit au service du transport scolaire ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, veuillez cocher les périodes correspondantes à vos besoins pour le service du transport scolaire :

Périodes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AM					
PM					

SIGNATURE D'UN DES RÉPONDANTS ☐ Mère ☐ Père ☐ Autre

_____ Date

Veuillez retourner le formulaire au technicien ou à la technicienne du service de garde.

Avis reçu par : _____
Initiales